



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

EuroArtisanat

La lettre d'actualité européenne du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2013, N°9



DANS CE NUMÉRO

L'actualité institutionnelle

- P1 • Politique de cohésion
- P2 • Avenir du Small Business Act
- Commissions bancaires
- Marque européenne

L'Europe de l'artisanat

- P2 • Memorandum pour les élections européennes

Les CMA en action

- P3 • Projet MARIE
- Préparation des fonds structurels

Euro brèves

Chiffre clé

- P3

L'actualité institutionnelle

Politique de cohésion: un accord particulièrement favorable aux PME, mais beaucoup reste à faire

Les institutions européennes sont parvenues fin juin 2013 à un accord sur le paquet législatif définissant les règles et priorités d'investissement des 325 milliards d'euros qui seront affectés aux fonds structurels durant la période 2014-2020. Il renforce le partenariat avec les acteurs économiques et sociaux au niveau national et régional et donne plus d'importance au développement des villes et aux actions de développement local concertées entre les acteurs locaux. Parmi les mesures principales : compétitivité des PME, croissance, emploi, innovation avec la nouvelle stratégie de spécialisation intelligente, efficacité énergétique, technologies d'information,

simplification administrative, formation professionnelle... Les Etats membres et les régions doivent concrétiser ces mesures dans les accords nationaux de partenariat et les programmes opérationnels régionaux qui seront négociés avec la Commission dans les prochains mois.

Les principaux travaux à venir porteront sur la mise en place des dispositifs d'assistance technique, la définition des actions éligibles, les conditions d'accès aux instruments financiers ainsi que sur les conditions d'audit, de paiement et de recours et la dématérialisation des formalités administratives avec le projet e-cohesion.

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. L'APCMA est au service des chambres de métiers et de l'artisanat : ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs à destination des chefs d'entreprises artisanales, collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. L'APCMA est le partenaire des organisations professionnelles de l'artisanat et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens.

**AGIR
POUR
REUSSIR**
www.artisanat.fr

Vers un renouvellement de l'engagement de l'Union en faveur de ses petites entreprises ?

La présidence lituanienne de l'Union a placé les PME et le Small Business Act au cœur de son agenda de politique économique. Cet automne, c'est donc l'ensemble des institutions qui se saisissent de ce dossier. La Commission européenne a proposé des orientations pour définir le message, la structure et les priorités de la nouvelle politique en faveur des PME. Les Ambassadeurs PME ont présenté leurs suggestions à Vienne le 18 septembre, puis les ministres européens ont tenu un débat sur le soutien aux PME lors du Conseil compétitivité, afin de faire

émerger de nouvelles idées dans la perspective du Conseil européen qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement les 24 et 25 octobre. L'APCMA a été pleinement associée à ce processus et a promu ses priorités pour le futur du SBA auprès de l'UEAPME et de l'Ambassadeur PME français :

- application effective du SBA de 2008 ;
- consolidation des actions pour le financement, la simplification et le soutien aux organisations intermédiaires pour l'accompagnement des PME ;
- intégrer davantage le principe "Penser aux petits d'abord".

Réduction des commissions bancaires : les attentes des artisans sont fortes !

En proposant de réduire la commission interbancaire de paiement (CIP), la Commission européenne entend relever le défi de la réduction des frais supportés par les commerçants lors des paiements par carte. Les artisans, qui s'acquittent d'une "commission commerçant" représentant environ 0,7% des transactions afin d'offrir à leurs clients la possibilité de payer leurs achats par carte bancaire, demandent de longue date la révision des règles applicables à ces paiements. Le soutien de

l'ensemble des institutions sera indispensable pour mener cette réforme à terme et rapprocher les charges des coûts réels d'exploitation bancaires. Pour autant, la baisse de la CIP n'entraînera pas systématiquement une baisse de la commission bancaire des commerçants. Face à la complexité de la situation, l'initiative de l'Union devrait prévoir des mesures complémentaires pour adapter les coûts aux achats de faible montant et prendre en compte des frais annexes appliqués aux artisans.

L'enregistrement des marques plus facile pour les petites entreprises ?

Deux propositions législatives de la Commission européenne devraient faciliter la protection des innovations des petites entreprises, grâce à la simplification des systèmes d'enregistrement et de protection des marques. La protection des indications géographiques, mentions traditionnelles et marques

collectives devrait être renforcée et les recours contre les contrefaçons simplifiés. L'APCMA a demandé d'améliorer les procédures de recours en favorisant le règlement amiable des litiges et en permettant aux petites entreprises de se faire représenter par leurs organisations.

L'Europe de l'artisanat

Mémorandum des PME et de l'artisanat pour les élections européennes

Les citoyens européens sont appelés à élire du 22 au 25 mai 2014 leurs représentants au Parlement européen. A sept mois du scrutin, les PME et les entreprises artisanales de l'Union font entendre leur voix dans la préparation de cette campagne. Dans un mémorandum réalisé par l'UEAPME, elles fixent le cap pour un retour de la croissance économique, de l'emploi et de la prospérité de l'Union, qui passera nécessairement par un tissu de PME et d'entreprises artisanales dynamiques et compétitives. L'UEAPME invite l'Union à tirer parti de ce potentiel à travers l'adoption et la mise en oeuvre de politiques publiques adaptées :

- amélioration de l'environnement économique de l'UE ;
- accès des PME aux mesures en matière de financement, d'innovation, de formation et de normalisation ;

- application systématique du principe "Penser aux petits d'abord" ;
- soutien aux organisations intermédiaires représentatives des petites entreprises.

Ce message sera porté par l'UEAPME auprès des partis politiques au niveau européen pour faire prendre en compte le rôle et les besoins des petites entreprises et de l'artisanat en Europe.



Les CMA en action

La CRMA de PACA s'engage pour l'efficacité énergétique des bâtiments méditerranéens à travers le projet MARIE

La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des 22 partenaires répartis sur neuf pays engagés dans le projet européen MARIE, dont la mission est de co-construire une stratégie d'efficacité énergétique pour les bâtiments méditerranéens existants. Adopté le 10 septembre au Parlement européen, le rapport "Mise en œuvre et l'impact des mesures d'efficacité énergétique dans le cadre de la politique de cohésion" met en avant les avancées de ce projet dans l'élaboration de la stratégie visant à améliorer l'efficacité énergétique. La

CRMA, avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a présenté les déclinaisons territoriales de MARIE, Rénover plus à Fréjus et Rénover plus en Pays d'Azur, le 12 septembre au ministère de l'écologie lors du colloque du Club de l'Amélioration de l'Habitat.



MARIE

MEDITERRANEAN BUILDING
RETHINKING FOR ENERGY
EFFICIENCY IMPROVEMENT

Préparation de la prochaine programmation des fonds structurels en région Rhône-Alpes

La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Rhône-Alpes a rassemblé le 27 septembre des agents des CMA et de l'APCMA afin de préparer la programmation 2014-2020 des fonds européens. Cette troisième réunion technique du groupe de travail « Europe » a permis de prendre connaissance des derniers travaux menés aux niveaux national et régional sur les programmes opérationnels et sur la stratégie de spécialisation intelligente. L'objectif est d'identifier les projets éligibles et les modalités

d'accès afin d'anticiper le début de la prochaine programmation. Les chambres ont également approfondi leur réflexion sur l'organisation interne et la complémentarité des rôles pour favoriser l'insertion du réseau dans la nouvelle programmation. Associés à cette réunion, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire a évoqué les axes de la contribution commune élaborée par la CRMA et la CRESS, puis le Conseil régional a présenté ses choix de priorités et les attentes vis-à-vis des porteurs de projet.

Le chiffre clé

62% des professionnels qui utilisent un terminal de paiement considèrent que les commissions interbancaires sont pénalisantes pour leur entreprise (enquête UPA / IFOP de 2010)

EURO BREVES

- La Commission européenne propose d'accorder à la France 84 millions d'euros supplémentaires au titre du FSE afin de l'aider à faire face à ses problèmes spécifiques de chômage. De plus, douze régions devraient bénéficier d'une allocation spéciale de l'UE pour lutter contre le chômage des jeunes.
- Le Parlement européen a lancé sa campagne institutionnelle pour les prochaines élections qui auront lieu le 25 mai 2014, sous le slogan "Agir. Réagir. Accomplir. Cette fois-ci, c'est différent". Un débat sur le thème de l'emploi est organisé dans ce cadre à Paris, le 15 octobre.
- Le 25 septembre, l'APCMA a participé à la rencontre entre les chefs d'entreprises, le SGAE, le SGG, la DGCS et la Commission européenne sur la simplification pour les PME.
- La commission JURI a accordé aux microentreprises faisant l'objet d'une ordonnance de saisie conservatoire le droit de se défendre devant leur juridiction. Elle a rejeté la proposition de caducité automatique des ordonnances laissées sans suite au fond, mais propose d'accélérer leur révocation.
- L'APCMA participe à la concertation sur la mise en place du FSE en France pour 2014-2020. Priorités : accès à l'emploi, parcours professionnels, formation professionnelle dans les régions, lutte contre la pauvreté, simplification de la gestion.
- Dans le cadre de la révision de la directive «dispositifs médicaux», l'APCMA a appelé à rendre obligatoire la transmission du certificat aux patients, indispensable pour que les consommateurs aient une information claire sur l'origine des dispositifs.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

EuroArtisanat : La lettre d'actualité européenne du réseau des CMA · Bimestrielle
Directeur de la publication : Alain Griset · Rédacteur en chef : François Moutot
Rédaction : Hubert Delorme, Laure-Anne Copel · Contact : europe@apcma.fr

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat
12, avenue Marceau - 75008 Paris - France - Tél.: +331 44 43 10 00 - Télécopie : +331 47 20 34 48

Internet : www.artisanat.fr - Courriel : info@apcma.fr

N° Indigo 0 825 36 36 36

0114 47111 111